

M. Naciri: Le ministère soucieux d'améliorer la qualité de la production culturelle et artistique

Culture & Divertissement

Posté par: Visiteur

Publié le : 28-11-2008 21:00:00

Le ministère de la Communication est soucieux d'améliorer la qualité de la production culturelle et artistique nationale dans le domaine de l'audiovisuel, afin qu'elle soit à la hauteur des attentes des citoyens et qu'elle puisse refléter la diversité culturelle du Maroc, a affirmé jeudi M. Khalid Naciri, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement.

S'exprimant lors d'une réunion de la Commission de l'Enseignement et des Affaires culturelles et sociales à la Chambre des conseillers, consacrée à l'examen du projet de budget sectoriel 2009 du département de la communication, M. Naciri a indiqué que les projets et programmes d'action relatifs au secteur audiovisuel et à la situation du pôle public, prévus l'année prochaine, visent à rehausser la qualité du contenu de la grille des programmes des chaînes du pôle public et à favoriser la complémentarité entre celles-ci, tout en continuant d'accorder la priorité à la production nationale.

Le ministère, a-t-il ajouté, est en train de préparer un contrat-programme entre le gouvernement et les professionnels du cinéma (producteurs, réalisateurs, techniciens, distributeurs et exploitants des salles de cinéma), visant à définir les engagements des différentes parties en faveur de la promotion de l'industrie cinématographique marocaine.

Dans le domaine du renforcement des mécanismes de protection de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur, M. Naciri a indiqué que le programme 2009 prévoit la révision de la situation juridique de l'Office marocain des droits d'auteurs qui sera érigé en établissement public doté des moyens juridiques et pratiques lui permettant de s'acquitter au mieux de ses missions.

De même, les campagnes de sensibilisation à l'importance de la lutte contre le phénomène du piratage et de la contrefaçon seront poursuivies aux niveaux national et régional, a-t-il ajouté.

Dans le domaine de la publicité, le ministre a souligné qu'il est prévu en 2009 de poursuivre les consultations avec les professionnels, de réaliser des études relatives à l'élaboration d'un cadre juridique global pour ce secteur, de créer une instance professionnelle indépendante chargée de veiller au respect de la déontologie en vigueur au niveau international.

M. Naciri a également indiqué que des actions seront engagées pour l'amélioration de l'offre publicitaire et la création d'un Grand Prix dédié à la publicité en vue de valoriser la production publicitaire nationale.

Concernant l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), le ministre a souligné que cet établissement a assuré, durant l'année 2008, la couverture des différents événements et manifestations aux niveaux national et international, et a accumulé plusieurs acquis sur la voie du développement de son action, la formation et la qualification de ses ressources humaines, la diversification et l'amélioration de son produit.

Les acquis de l'Agence, a-t-il ajouté, couvrent aussi l'élargissement du réseau de ses bureaux régionaux et internationaux, l'accompagnement des changements rapides survenus dans le domaine des nouvelles technologies et le raffermissement de ses liens de coopération avec les Agences de presse arabes, africaines et internationales, ainsi qu'avec les différentes organisations professionnelles opérant dans les secteurs de l'information et de la communication.

Dans ce sens, M. Naciri a souligné que ces efforts se poursuivront en 2009 conformément aux programmes proposés, lesquels visent l'amélioration du rendement de cet établissement, le renforcement du rôle vital qu'il joue dans le suivi de la vie nationale, politique, économique, sociale et culturelle.

Sur le registre de la gestion des ressources humaines du ministère, M. Naciri a passé en revue les projets mis en œuvre par les services centraux et les établissements qui en relèvent en matière de formation et de formation continue, de développement des capacités et des compétences concernant les différents métiers de l'information et de la communication.

Cette orientation sera renforcée à travers plusieurs projets portant notamment sur la promotion de l'Institut supérieur de l'Information et de la Communication, la création de l'Institut supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma et de cursus de formation aux métiers d'information et de communication au niveau des établissements de formation.

Pour leur part, certains conseillers ont considéré que le budget du ministère de la communication (0,22 pc du budget général de l'Etat) demeure "insuffisant" et ne répond pas aux attentes des acteurs du secteur, confronté à une rude concurrence des chaînes satellitaires internationales.

Dans ce sens, ils ont appelé à l'accélération de la mise en place des chaînes amazighe et parlementaire, tout en les dotant des ressources financières et humaines nécessaires. Ils ont d'autre part appelé à la création de stations de télévision régionales en vue de mettre en évidence les spécificités culturelles et sociales de chaque région, et se sont félicités du succès réalisé par la station de télévision de Laâyoune.

MAP